

# Procès-verbal

## Réunion du conseil d'établissement

Mardi, 13 mai 2025 - École Saint-Luc

### Présences

Membres présents		
Parents	Enseignants	Équipe École
Anouk Azuelos Katalin Dancsecs Alex Ligory Amirtha Nathar Ghada El Toka	Hélène Bourdeau Michèle Delisle Catherine Gingras Isabel Savard	Léna Béland, Technicienne SDG Catherine Touchette, Direction

### Membre absent

Martin Rodrigue

#### 1. Mot de bienvenue

Madame Azuelos, en remplacement temporaire de monsieur Nathar, souhaite la bienvenue à tous.

#### 2. Prise de présence

Quorum.

#### 3. Questions du public

Aucune.

#### 4. Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par : Hélène Bourdeau

Adopté à l'unanimité.

#### 5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2025

Ajout : Point 8 : Nous sommes présentement en période *d'inscriptions*.

Proposé par : Michèle Delisle

Adopté à l'unanimité.

#### 6. Suivis au procès-verbal du 18 février 2025

Aucun point.

#### 7. Objets de décision

### 7.1 Budget : mesures ministérielles 2024-2025

Madame Touchette explique les différentes mesures budgétaires. Voir document en pièce jointe. Les mesures dédiées et protégées totalisent 291 883\$.

Liste non exhaustive (mesures protégées) : montant pour aide scolaire, bibliothèque, le théâtre, sortie scolaire (pour l'ensemble des élèves)

Liste non exhaustive (mesures dédiées) : Montant pour soutenir le mentorat – ex. planification – pas les mentors (autre budget), atelier pour bien-être pour équipe école

Proposé par Catherine Gingras - adopté à l'unanimité

Résolution 24-25-219-16

## Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement  
Mardi, 13 mai 2025 - École Saint-Luc

### 7.2 Coûts des activités journées pédagogiques 25-26

Madame Léna Béland présente les différents tarifs, dont ceux fixés pour les journées pédagogiques, ainsi que les montants pour les sorties proposées lors des journées pédagogiques. Aucune augmentation prévue.

Activités prévues :

Pomme, activac (sorcellerie), cinéma (21 novembre), activité de cirque, Guêpe, soccer IQ, Clip and Climb.

Cout fixe 12\$ + pour une activité en moyenne 35\$

Proposé par Katalin Dancsecs- adopté à l'unanimité
--

Résolution 24-25-219-17
-------------------------

### 7.3 Entente traiteur 2025-2026

Madame Léna Béland présente le contrat avec le traiteur. Une petite augmentation est à prévoir pour le service.

Repas complet (plat, crudité, dessert, et jus), portion régulière : 7,10\$

Repas complet, grand format : 7,85\$

Repas sans breuvage, format régulier : 6,90\$

Repas sans breuvage, grand format : 7,65\$

Uniquement repas, format régulier : 6,10\$

Uniquement repas, grand format : 6,85\$

Contrat avec le traiteur jusqu'en juin 2027.

Proposé par Alex Ligori Nathar – adopté à l'unanimité
---

Résolution 24-25-219-18
-------------------------

### 7.4 Règles de fonctionnement SDG 2025-2026

Madame Léna Béland présente les règles de fonctionnement du SDG.

Certains ajouts ont été faits :

- Si un parent souhaite autoriser un départ hâtif au service de garde, la seule demande doit être émise par courriel. Le service de garde ne peut laisser aller un enfant quitter l'école avec un seul appel téléphonique.
- Pour autoriser un autre adulte à venir chercher l'enfant, un courriel doit être envoyé.
- Courriel : [Servicedegarde.Saint-Luc@csmb.qc.ca](mailto:Servicedegarde.Saint-Luc@csmb.qc.ca)

Frais de garde inclut le service de surveillance du dîner. Les frais sont pour le moment 9,35\$ pour un enfant inscrit de façon régulière, aucune augmentation. Le ministère n'a pas encore donné les frais pour l'année 2025-2026.

- Aliments interdits : arachides
- Aucun partage de repas ou d'aliments entre les enfants dû aux allergies.
- À noter que le service de garde ne reçoit pas les alertes de Mozaik, donc tout avis doit être communiqué par courriel au courriel ci-haut.
- La facturation se fait à la fin du mois, à l'exception du mois de juin, car c'est la fin de l'année.

Proposé par Isabel Savard - adopté à l'unanimité
--

Résolution 24-25-219-19
-------------------------

## Procès-verbal

### Réunion du conseil d'établissement

Mardi, 13 mai 2025 - École Saint-Luc

#### 7.5 Fournitures scolaires 2025-2026

Les enseignants valident et mettent à jour leurs listes respectives en fonction de l'utilisation des années précédentes. Les listes sont ensuite validées par le centre de service scolaire (pas de marque précise, mais des suggestions).

Pour toutes les classes adaptées, 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années : il y a eu une harmonisation de la liste de fournitures scolaires. Donc chaque niveau propose la même liste de fournitures.

Il est possible de passer des commandes à Vaudreuil-Dorion – livraison à domicile.

Proposé par Alex Ligory - adopté à l'unanimité
--

Résolution 24-25-219-20
-------------------------

#### 7.6 Matériel didactique 2025-2026

Document en pièce jointe.

Cahier maison, boudiné maison pour réduire les frais et avoir une meilleure latitude d'enseignement.

Erreur de calcul des montants totaux sur certaines feuilles – donc validation des montants.

Les montants seront corrigés avant de soumettre les documents aux parents.

Les frais augmentent selon les années, car plus de matières sont enseignées au fil des années scolaires.

Pas de flute pour la 3<sup>e</sup> année pour l'instant, car ça va dépendre du nouvel enseignant de musique.

Proposé par Lena Béland- adopté à l'unanimité
---

Résolution 24-25-219-21
-------------------------

#### 7.7 Levée de fonds (conseil d'élèves)

Le conseil d'élèves souhaite faire une vente de pâtisserie, le 27 mai 2025.

Organisme choisi : Opération Enfant Soleil

Année 2023 : plus de 1000\$ de profit.

Proposé par Katalin Danscecs- adopté à l'unanimité
--

Résolution 24-25-219-22
-------------------------

## 8. SDG

- La semaine du 11 mai est celle de la garde scolaire. Chaque jour, il y aura des activités proposées : journée à l'envers, journée recherche et trouve, etc.
- Il reste une seule journée pédagogique d'ici la fin de l'année – jeux d'eau.

# Procès-verbal

## Réunion du conseil d'établissement

Mardi, 13 mai 2025 - École Saint-Luc

### 9. Objets d'information

#### 9.1 Calendrier scolaire 2025-2026

Dépôt du calendrier scolaire. Il se retrouvera sur le site internet de l'école.

Environ une journée pédagogique par mois

Le mois le plus long, mois d'octobre.

#### 9.2 Organisation scolaire 2025-2026

Présentation de l'organisation scolaire par madame Touchette :

3 classes de maternelle, dont 2 classes d'accueil et 1 classe régulière

2 classes de première année

2 classes de 2<sup>e</sup> année

3 classes de 3<sup>e</sup> année

3 classes de 4<sup>e</sup> année

3 classes de 5<sup>e</sup> année

2 classes de 6<sup>e</sup> année

3 classes d'adaptation scolaire (Langage)

#### 9.3 Dernière rencontre du conseil d'établissement

La dernière rencontre aura lieu le 3 juin 2025, entre autres, il y aura la présentation du budget 2025-2026. Un repas sera offert aux membres du conseil.

Préférable sans Gluten pour Mme Isabel Savard

Et sans arachides pour Mme Catherine Gingras

#### 9.4 Informations sur les directions

- L'association des directions d'établissement utilise des moyens de pression pour sensibiliser le ministère de l'Éducation sur les heures réelles travaillées et des enjeux reliés aux responsabilités des directions.
- Les moyens mis en place n'auront pas d'impact sur les élèves et leur sécurité.
- Le nombre d'heures est en moyenne par semaine de travail d'une direction d'école est de 55h.
- Quelques moyens de pression : faire une semaine de 40h, ne pas répondre aux courriels ou au téléphone en dehors des heures, ne pas répondre aux sondages du gouvernement.

### 10. OPP

Aucun point.

### 11. Correspondance

Aucune correspondance.

## Procès-verbal

### Réunion du conseil d'établissement

Mardi, 13 mai 2025 - École Saint-Luc

#### 12. Rapport du représentant du CP

Monsieur Nathar indique qu'il n'a pas de point à présenter. Il indique que l'envoi des conférences à tous les parents est très apprécié. Par exemple : l'éducation positive, le plan d'intervention, rentrée au préscolaire.

#### 13. Divers

Aucun.

#### 14. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée, proposée par Hélène Bourdeau à 20h07.